

Procès-verbal de la réunion du groupe de travail décentralisé GT6 du CRDG

«Lasne – La Hulpe – Rixensart – Waterloo » Mardi 24 février 2015

Présents :

Isabelle Hinderyckx (La Hulpe); Véronique Gontier (La Hulpe); Hugo Moreau (Groupe CR Argentine); Jacqueline Van Geffel (Groupe CR Argentine); Carine Bia-Lagrange (Lasne); Marie Sengier (Lasne); Joël Hautfenne (Lasne); Patrick De Vleeschouwer (Lasne); Willy Calleeuw (Lasne Nature); Sylviane Labis (CCATM Lasne); Sylvie Vanden Eynde (Rixensart); Anne Piron (Rixensart); Jean-Marc Meyer (Rixensart); Christiane Boehm (PCDN Rixensart); Claudine Delvaux (PCDN Rixensart); Gisèle Weyembergh (PCND Rixensart); Cédric Tumelaire (Waterloo); Anne-Catherine Bontems (Waterloo); Jocelyne de Kerckhove (Province BW); Marielle Brasseur (Province BW); Patrick Leroy (DGARNE-DDR); Isabelle Massart (IBW); Julien Taymans (Natagora BW); Anne-Marie Hick (Natagora BW); Pauline de Wouters (Fondation Rurale de Wallonie-Cellule PCDN); Armelle Copus (Phyteauwal); Jean-Marie Tricot, Isabelle Delgoffe et Jérémie Guyon (CRDG)

Excusés:

Marc Bastin (Président du CRDG, PBW); Benjamin Rulmont (Province BW); Cathy Delcorps (CRDG), Guy Houvenaghel (Groupe CR Argentine); Renaud Delfosse (La Hulpe Nature); Mélanie Marion (Rixensart); Marielle Sieuw (Province BW); Jean-Luc Biermez (DGARNE-DCENN); Xavier Dubois (DGARNE-DDR); Pierre Demarcin (DGARNE-GISER); Emmanuel Verheggen (LRBPO); Aurélie Gabriel (FRW-Cellule PCDN)

Cf: listes des invités GT6 en annexe

PS : pour la réunion suivante, merci de nous communiquer les coordonnées de personnes qui pourraient utilement rejoindre le groupe de travail

Les mentions en rouge représentent des <u>suites concrètes</u> à <u>donner</u> à <u>cette réunion</u> (à <u>court terme ou plus éloignées</u>). Ces suites sont regroupées dans le <u>tableau de suivi</u> qui accompagne ce PV, avec les partenaires concernés par chaque suivi.

1/Rappel général des outils et aides services du CRDG aux partenaires + évaluation

Jean-Marie Tricot (JMT) remercie les participants pour leur présence et la Commune de Rixensart pour son accueil. Le groupe réuni aujourd'hui illustre la diversité des acteurs concernés par le contrat de rivière. Il rappelle la répartition géographique des groupes de travail décentralisés et remercie les nombreux bénévoles présents (associations, CCATM, PCDN). Il insiste aussi sur l'importance que différents services communaux y soient représentés.

JMT rappelle brièvement chacun des services offerts par le CRDG et invite l'assemblée à faire part de son avis. La liste des aides services proposés par le CRDG a été jointe à la convocation (*cf. lien en bas de PV*).

Echange (avis)

La Lettre d'info du CRDG est très complète et permet de connaître ce qui se passe sur le bassin Dyle-Gette. Le Site Web du CRDG est bien alimenté et utile.

Comment valoriser l'inventaire des zones humides du CRDG?

Le CRDG a déjà organisé sur le terrain plusieurs visites de zones humides protégées, pour favoriser les échanges sur les procédures expérimentées par chacun pour mener à bien un tel projet, ainsi qu'une formation sur les différents statuts de protection juridique des sites naturels. L'idée était de développer de nouvelles initiatives locales de mise sous protection de nouveaux sites, via la mise en place de groupes de travail supra-communaux (composés d'un représentant de la commune, de l'association locale et du DNF) qui sélectionneraient les zones humides à protéger en priorité à partir de l'inventaire du CRDG et iraient démarcher auprès des propriétaires concernés. Mais, ce projet de démarchage n'a pas été concrétisé, faute de temps. La 1^{ère} étape est bien de faire un classement de valeur parmi les sites non protégés, afin de trouver des arguments pour convaincre les propriétaires. La Cellule de coordination (Jérémie Guyon, JG) peut aider à identifier les zones humides les plus pertinentes à protéger. Mais ce sont les structures participatives locales qui doivent mettre en œuvre ce projet. Pour rappel, il

existe une publication, initiée par le CRDG et éditée par la Région wallonne, qui présente dans les détails les différents statuts de protection possible.

Avez-vous des contacts transfrontaliers?

Certains contacts sont établis avec le VMM, mais de façon informelle. Des contacts sont en cours pour rencontrer plus régulièrement les gestionnaires flamands (VMM, Province Brabant flamand). Pas de contacts avec les communes flamandes, mais plusieurs projets ont été réalisés avec le milieu associatif flamand (Natuurpunt, Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud). Des partenaires associatifs du CRDG entretiennent de bons contacts avec leurs homologues flamands (ex : Les Amis du Parc de la Dyle et Action Environnement Beauvechain qui organisent des visites guidées bilingues le long de la Dyle en parties wallonne et flamandes). Isabelle Hinderyckx (IH) informe que la Commune de La Hulpe est en contact avec celle d'Overijse pour un problème d'assainissement, mais les points de vue divergent quand il s'agit de budget. Claudine Delvaux (CD) signale une zone humide transfrontalière intéressante aux abords du Lac de Genval.

Armelle Copus (AC) demande si, lors des inventaires de terrain, il est possible de recenser les endroits où les agriculteurs remplissent leurs cuves de produits phyto le long des cours d'eau. En effet, la législation va changer très prochainement et le remplissage des cuves agricoles au cours d'eau ne pourra plus se faire que sur des lieux aménagés en conséquence (pose de potences, pour ne plus avoir de contact direct avec le cours d'eau). Il n'existe pas de critère précis pour identifier les lieux actuellement utilisés par les agriculteurs : il faut se baser sur les habitudes et le bouche à oreille. Des panneaux d'info seront installés à ces endroits. Des communes ont déjà installé sur le terrain des systèmes appropriés de remplissage de cuves.

2/ Rappel général de l'inventaire des points noirs du CRDG et rappel des stratégies d'approche pour leur résolution

Isabelle Delgoffe (ID) donne des explications sur l'inventaire du CRDG qui est en ligne et accessible via le site internet, <u>cf. en fin de PV : les divers liens pour accéder à l'inventaire du CRDG (PN résolus, non résolus et plantes invasives).</u>

Elle présente en ligne divers exemples concrets de consultation de la base de données et rappelle la nécessité pour les partenaires du CRDG de transmettre leurs infos « points noirs » pour faciliter la mise à jour régulière de l'inventaire.

JMT informe l'assemblée qu'un point spécifique relatif à la problématique des rejets d'eaux usées est prévu à l'ordre du jour. Il demande aux communes d'être plus réactives par rapport aux points noirs « saisonniers » le long des cours d'eau : les dépôts de déchets verts et les pulvérisations d'herbicides. Il rappelle qu'un « point noir » est défini comme une atteinte à l'écosystème cours d'eau : plantes invasives, rejets d'eau usée, dégradation d'ouvrage d'art, dépôts de déchets...Une érosion de berge ou un obstacle à l'écoulement peuvent, dans certains cas, être considérés comme des points noirs, mais les appréciations divergent.

Un agent constateur regrette le montant des sanctions fixées par l'agent sanctionnateur provincial, qu'il estime trop peu disuasif. **Jocelyne de Kerckhove (JDK)** demande que le dossier lui soit communiqué lorsque la commune estime que le montants de l'amende n'est pas approprié. Il ne faut pas perdre de vue que le sanctionnateur est un juriste pur, à l'inverse de l'agent constatateur, ce qui peut entraîner des divergences de jugement.

3/1er suivi des engagements du programme d'actions 2014-2016 du CRDG

Un tour de table est effectué: chaque partenaire présente brièvement son suivi 2014. Toutes les informations communiquées seront intégrées dans le tableau complet de suivi, qui sera mis en ligne. Pour ce faire, les partenaires sont invités à remettre leur tableau dûment complété en fin de séance ou dans les jours qui suivent la réunion. Le CRDG doit en particulier trop souvent insister sur ce point auprès des associations partenaires qui se sont engagées dans le PA 2014-2016.

Informations utiles lors du tour de table

Isabelle Hinderyckx (IH), La Hulpe:

Suite aux inondations sur le Coulant d'eau, étude d'un BO avec Lasne et consultation de Waterloo. Sur budget communal, évacuation des roseaux fauchés dans la roselière de Gaillemarde. Concernant le raccordement à l'égout, 3 quartiers sont visés (Gros Tienne, Gaillemarde et le centre). Un gros dossier en cours avec l'IBW au sujet de la pollution du Grand Etang.

Hugo Moreau (HM), groupe CR Argentine : commente ses actions et apprécie les collaborations avec la Commune de La Hulpe. **JMT** souligne la grande qualité du travail presté par le CRA : il est exceptionnel qu'une association s'implique autant dans les matières couvertes par le CRDG.

Armelle Copus (AC), PhytEauWal: explique les missions de PhytEauWal et commente ses actions dans le PA du CRDG. Des codes de bonnes pratiques en matière d'usage de pesticides sont diffusés. Des articles sont rédigés à destination des bulletins d'info. AC invite les partenaires qui organisent des réunions avec les agriculteurs de l'en informer. Pour les contacts avec des particuliers: bonne collaboration avec Adalia. Des contrats de captage ciblés sont mis en place, lorsque le producteur d'eau convient avec la SPGE que le captage est à protéger étant donné certains résultats d'analyses préoccupants. Une étude de terrain est d'abord réalisée afin de dégager des solutions en fonction du (des) type(s) de pollution décelée (pesticides, nitrates...). Collaboration avec le Comité régional Phyto pour ce qui concerne le traitement épuratoire des résidus de cuves agricoles (sur base volontaire uniquement) et le stockage des produits phyto chez les professionnels.

Jocelyne de Kerckhove (JDK), Province du BW: les données d'inventaire des points noirs du CRDG ont été intégrées dans les données cartographiques de la Province. Actuellement, son Service se focalise sur la cartographie des points noirs « inondations » (cfr plateforme PBW-UCL), dont les entraves à l'écoulement. La Province intègre aussi la thématique des ouvrages d'art dégradés lors de la visite annuelle des cours d'eau. La Province octroie des subsides aux communes pour des projets de bassins d'orage, à concurrence de 25 % max du budget global et à hauteur de maximum 10 euros/m³ de bassin d'orage. A l'exception du Coulant d'eau, il n'y a pas de projet de bassin sur le GT6 à l'heure actuelle. En ce qui concerne l'entretien des bassins d'orage, la Province travaille sur base d'un bail annuel d'entretien spécifique, comprenant la gestion régulière des saules. Dans un 1^{er} temps, on y fait les travaux urgents de curage et de coupes d'arbres. On pourra paufiner par la suite.

Sur le plan de l'amélioration de la biodiversité des cours d'eau, à noter un projet original de la Province du BW sur la Lasne à Rixensart : au départ, une reméandration complète de la Lasne était proposé, mais le projet a évolué plutôt vers la remise sous eau partielle d'un bras mort encore existant. Projet attribué à un étudiant pour 2015-2016. Pour la suite, l'idée de cette action « biodiversité et embellissement sur les cours d'eau » est que les communes puissent renter des projets à la Province du BW sur base volontaire, mais uniquement pour des projets sur tronçons de 2ème catégorie. JMT invite la Province à reformuler cet appel à projets auprès des communes. Par ailleurs, il souligne que le projet sur la Lasne correspond à une action non prévue au départ dans le PA 2014-2016. En cours de programme 2014-2016, de nouvelles actions peuvent être ajoutées par les partenaires via le tableau de suivi adhoc.

Pour les invasives, outre l'aide accordée chaque au CRDG, **JDK** informe que son Service étant passé sur le Thorembais en 2014, il va intervenir en Senne en 2015 (à confirmer). Une intervention sur l'hydrocotyle est cependant prévue aussi à Grez-Doiceau en 2015.

Carine Bia-Lagrange et Marie Sengier (CBL et MS), Lasne: commentent les actions du PA. Lutte contre le ruissellement et les coulées de boue : pour le Coulant d'eau, le marché pour les fascines est attribué et l'entreprise pour les ZIT est désignée + demande de subsides PBW en 2016 ; dans le Vallon de la Marache : finalement, uniquement mise en place de fascines car ne concerne que peu de maisons inondées. Ouvrages d'art dégradés : 2 ponts seront rehaussés en 2015 et 2 autres en 2016 (si budget). C'est le PCDN de Lasne qui surveille l'éventuel retour de balsamines après éradication.

Julien Taymans (JT), Natagora BW: présente les différentes réserves naturelles sur le GT 6. Des nouvelles mares + élagage de saules au Carpu (Rixensart) + projet d'action sur la Renouée, dans la cadre du PCDN. Pour la réserve du Nysdam, on espère que la pêche électrique reportée en 2014 sera bien faite en 2015. Inventaire du castor en cours. JDK signale que le 9 mai aura lieu « Brabant Wallon en Vue » à Wavre-Nord (pour les 20 ans de la Province) : pourquoi ne pas y donner des infos sur le castor en Dyle ? Elle est en demande de documentation à ce sujet auprès de Natagora ou le CRDG.

Anne Piron (AP), Rixensart a sollicité la Province du BW pour l'acquisition de matériel de gestion de la Renouée. Une sensibilisation aura lieu en juin 2015 sur les jardins au naturel. Il serait souhaitable de profiter de l'occasion pour informer les riverains sur les rejets.

Jean-Marc Meyer (JMM), Rixensart : la commune distribue des courriers aux riverains en vue du raccordement à l'égout + cadastre de l'égouttage en cours.

Christiane Boehm (CB), PCDN Rixensart, demande ce qu'il en est des raccordements le long de la réserve naturelle du confluent. JMM répond que la plupart des riverains sont raccordés via une pompe de relevage.

Gisèle Weyembergh (GW), PCDN Rixensart, demande ce qu'il en est de la gestion du Ruisseau du château. JMM répond qu'une intervention est en discussion avec la Province du BW (réparation des ponts, dégagement des embâcles, consolidation de la berge par des gabions). GW demande d'envisager une autre stratégie d'intervention : il est préférable d'essayer de retenir l'arrivée de sédiments de sable en amont de la vallée, via un piège à sédiments, ce qui permettrait de ne plus devoir intervenir lourdement sur le cours d'eau en aval. Une discussion s'en suit sur le recours aux gabions plutôt qu'aux enrochements pour consolider les berges, le courant étant fort et le cours d'eau sinueux à cet endroit. Prévoir une réunion sur le terrain à ce sujet.

Willy Calleeuw (WC), Lasne Nature : gestion de la réserve du Ru Milhoux et bulletin d'information.

Cédric Tumelaire, Waterloo: litige en cours entre un riverain, l'IBW et la Commune à propos de la pollution historique d'un étang. Le riverain n'ayant pas entretenu son pertuis (en zone boisée sur l'Argentine, secteur non classé), il est victime de son propre préjudice.

JMT donne la parole aux autres personnes présentes à la réunion, mais qui n'ont pas souscrit d'engagement particulier dans le PA 2014-2016, afin qu'ils puissent se positionner par rapport au CRDG.

Christiane Boehm (CB), PCDN Rixensart, oriente sa participation vers une vigilance le long des cours d'eau, des étangs, des zones humides, des Sites Natura 2000...A constaté notamment un dépôt de boue bizarre en site naturel : a prévenu la Commune de Rixensart. Investigation à faire par la Commune.

Pauline de Wouters (PDW), FRW, est disposée à faciliter le relais entre le CRDG et les PCDN qu'elle anime pour la FRW. Elle va reprendre contact avec le CRDG et avec Natagora à cette fin.

Patrick Leroy (PL), SPW-DDR, informe que son Service est consulté pour des permis en zones agricoles et pour le PGDA (plans de gestion de l'azote agricole). Il collabore aussi avec la Cellule GISER du SPW. La 1^{ère} phase de la convention GISER au SPW se termine fin mars, d'où un colloque de clôture à LLN le 6 mars.

Pour les permis d'environnement, il est important d'avoir une bonne collaboration entre les différents acteurs en amont des décisions, svp. Pour le stockage des effluents d'élevage, son Service peut vérifier que les règles issues du PGDA en vigueur sont bien respectées.

Faire aussi attention au rush depuis la possibilité d'introduire les déclarations de classe 3 de façon électronique : c'est le moment de cadenasser les procédures vers un meilleur contrôle du bien-fondé des déclarations des particuliers.

4/ Autres types d'atteintes le long des cours d'eau

ID explique que les échanges vont ici surtout concerner la lutte contre les plantes invasives et les rejets individuels d'eaux usées aux cours d'eau, avec une intervention d'Isabelle Massart (IBW) à ce sujet.

1° rejets individuels d'eaux usées aux cours d'eau

Isabelle Massart (IM), IBW, explique le contexte du Brabant wallon dont le territoire a fait l'objet d'énormément de travaux d'assainissement. C'est ainsi que l'on peut distinguer les communes qui ont une ancienne station d'épuration (ex. Basse-Wavre) sur leur territoire et celles qui ont une station qui date de moins de 10 ans. Les anciennes stations présentent un taux de saturation en matières polluantes satisfaisant, alors que les nouvelles présentent des taux de saturation trop bas (la STEP de Waterloo n'est pas concernée mais celle de Rosières oui, car elle est aussi en sous charge).

Le Ministre Di Antonio Aquawal envisage de procéder au contrôle du raccordement à l'occasion de la vente d'un bien immobilier. Travaille sur une nouvelle législation qui imposera pour toute vente de bâtiment un raccordement à l'égout ou imposera une station d'épuration individuelle suivant le PASH.

IM pointe aussi du doigt le fait que les stations d'épuration individuelle situées en zones à régime d'assainissement collectif supposent une demande de dérogation et nécessitent donc un permis d'environnement (= installation de classe 2). Mais, les communes se contentent d'une simple déclaration de classe 3 et ne sollicitent donc pas l'avis de l'IBW, cependant obligatoire pour toute dérogation.

IM demande aux communes de faire valoir leur volonté politique en effectuant un « forcing » pour l'obligation de raccordements à l'égout.

Elle conseille aussi aux communes de privilégier les pompes de relevage plutôt que les compresseurs comme solution technique en cas de situations difficiles.

IM rappelle qu'une convention de services peut-être passée entre l'IBW et la commune pour l'endoscopie et le curage des égouts. Elle relancera les communes à ce propos. Le principe est le suivant : ce sont les communes qui curent les égouts à leur frais, endoscopie et caméra IBW sont fournies à tarif préférentiel (900 euros/j = 2 fois moins cher que chez le privé). Plus y aura de communes qui signeront la convention, plus les tarifs seront dégressifs. ID fera suivre la convention de l'IBW à tous les GT (1 à 6).

A terme, il faudra disposer d'un lever topo précis de toutes les chambres de visite (base de données complète). Actuellement, l'endoscopie ne constitue pas encore un réel levé de cadastre, mais plutôt une information sur l'état général du réseau.

Pour ce qui est des eaux usées, **PL** constate plusieurs cas de fermes qui évacuent leurs eaux usées vers des terrains humides qui sont ainsi pollués. Il souhaite que, si l'égout est présent au PASH, ce soit en priorité vers l'égout que les exploitations évacuent leurs eaux usées. Dans ce cas, la station d'épuration individuelle devrait être le dernier recours.

2° atteintes « plantes invasives » :

JG présente le bilan pour le groupe n°6.

Se référer au Bilan Invasives du GT6 et cartographie des chantiers (voir en annexe).

<u>Echange</u> : la Commune de La Hulpe envoie régulièrement des courriers aux particuliers. Un nouveau spot de Berce est signalé à Lasne. Un bassin d'orage avec Balsamines est signalé à Waterloo.

5/ Evaluation du fonctionnement général du CRDG

JMT remercie tous les participants de la réunion, pour leur dynamisme et leur engagement.

Pour ce qui concerne la tenue des réunions des groupes de travail décentralisés, **JMT** propose une fréquence d'une réunion par an. Il souhaite que l'OJ de ces réunions soit déterminé en concertation avec les partenaires, sur des thématiques ou des projets qui n'ont pas été traités lors de cette l^{ère} réunion.

Dès la 2^{ème} réunion (début 2016), le groupe planchera notamment déjà sur de nouvelles actions/projets à intégrer dans le futur PA 2017-2019 du CRDG.

Il propose un tour de table pour récolter l'avis de chacun sur ce type de réunion et le fonctionnement plus général du CRDG.

Echanges lors du tour de table

Véronique Gontier (VG), La Hulpe: attend du groupe de travail qu'il puisse débloquer certains dossiers; apprécie que le CRDG soit proche de la réalité de terrain; l'eau n'ayant pas de frontière, bonne idée de faire des rencontres à une échelle supra-communale; on y apprend pas mal de choses (vision de l'IBW, PGDA...); suggère comme prochain thème à traiter: la gestion des étangs (problématique commune au sein du groupe, perte de biodiversité).

Hugo Moreau (HM), groupe CRA La Hulpe : constate que le dialogue est possible entre les différents intervenants

Armelle Copus (AC), PhytEauWal: retour d'expériences toujours positif afin de progresser dans une optique de « qui fait quoi et comment? » ; réseau de contacts pour ses projets personnels.

Christiane Boehm (CB) et Claudine Delvaux (CD), PCDN Rixensart : réunion enrichissante et indispensable ; apprécie de pouvoir rencontrer et échanger avec les partenaires ; situe mieux son action au sein du PCDN.

Marielle Brasseur (MB), Province BW: très intéressant; les 6 1ères réunions des 6 groupes de travail avaient un ordre du jour similaire: souhaite que pour les prochaines réunions, on discute sur des sujets différents d'un groupe de travail à l'autre. Prévoir un ordre du jour préalable concerté pour les prochaines réunions.

Patrick Leroy (PL), SPW-DDR: même avec les mêmes acteurs autour de la table, chaque réunion de groupe de travail est différente, car les réalités de terrain sont différentes d'un groupe à l'autre; ces réunions sont importantes: elles permettent de mettre du sens au travail de chacun, de remettre certains sujets/personnes en dialogue, de remettre de l'huile dans les rouages des actions de chacun, yc du CRDG; approuve aussi la thématique de la gestion des étangs, car elle demande une approche intégrée.

Marie Sengier (MS), Lasne: OK pour se voir sur des actions ou projets concrets, mais aussi continuer à se voir sur des thématiques plus générales, svp (via les réunions thématiques communales); c'est toujours intéressant de pouvoir rencontrer des personnes avec lesquelles nous sommes seulement en contact par téléphone.

Julien Taymans (JT), Natagora BW: ces réunions de groupe de travail sont effectivement différentes à chaque fois : malgré les mêmes points de départ, elles ont des aboutissements différents ; c'est important d'avoir des réunions entre acteurs sur des projets locaux et concrets ; la mise en réseau permet de rapidement mettre des choses en route.

Anne-Marie Hick (AMH), Natagora BW: est une mamy conteuse sur l'eau et désormais.... sur la rivière ; fait de la sensibilisation auprès des enfants (écoles) ; s'interroge sur la mise en place d'un PCDN à Waterloo ; souhaite obtenir des infos : livres, théâtres, lien ... sur le thème de l'eau pour les petits. Souhaite connaître les coordonnées de l'association environnement de Waterloo.

Sylviane Labis (SL), CCATM Lasne : la CCATM peut être consultée pour certains projets en lien avec le CRDG. Carine Bia (CB), Lasne : trouve interpellant les problèmes d'égouttages évoqués et souhaite donc qu'une ½ journée de rencontre soit consacrée à l'assainissement.

Jean-Marc Meyer (JMM), Rixensart : trouve très intéressant la diversité des personnes autour de la table (diverses disciplines représentées); échange d'infos intéressantes et perspectives concrètes ; demandeur d'approfondir le sujet de l'assainissement et du cadastre de l'égouttage.

Anne Piron (AP), Rixensart: apprécie la transversalité des échanges; ajoute une dimension supplémentaire à mon action; mise en réseau dynamisante. Tenir compte de cette transversalité pour l'élaboration du PA 2017-2019. Sylvie Vanden Eynde (SVE), Rixensart: contente de la participation nombreuse et de la dynamique du groupe; pourquoi pas mettre aussi en place un groupe « rivière » à Rixensart: ne plus hésiter à se voir entre les réunions du groupe, pour faire avancer plusieurs projets sur Rixensart; le tour de table pour le suivi des engagements dans le PA 2014-2016 a été long: trouver une autre formule pour que cela ne se répète pas la prochaine fois, svp.

Pauline de Wouters (PDW), FRW: cette mise à niveau lors de cette 1^{ère} réunion du groupe était indispensable; la FRW est occupée à définir ses priorités: son implication dans le CRDG pourrait se préciser.

Willy Calleeuw (WC), Lasne Nature: le CRDG est dorénavant plus dans le concret et le réel aujourd'hui que par le passé; on arrive dès lors plus facilement à des résultats et on s'aperçoit que des choses se font dans la bonne direction; le contact est possible entre acteurs et la transversalité donne des résultats.

Anne-Catherine Bontems (ACB), Waterloo: intéressant d'apprendre les réalités de terrain rencontrées par les communes voisines.

Cédric Tumelaire (CT), Waterloo: les citoyens se sentent peu concernés à Waterloo car il y a peu de cours d'eau sur l'entité; ils ne sont pas conscients du travail du CRDG; comment sensibiliser les habitants au patrimoine de nos cours d'eau et aux actes positifs? L'eau n'ayant pas de frontière, les comportements positifs peuvent avoir un effet chez les autres.

Compte rendu rédigé par Isabelle Delgoffe et Jean-Marie Tricot (Cellule de coordination CRDG)

Liens en rapport avec la réunion:

- . photos prises à l'occasion de la réunion du 24/02/15 : $\frac{http://crdg.be/site/decentralise/714-gt-decentralise-nd6.html$

. tableau de suivi du PA 2014-2016 du CRDG complété pour l'année 2014 (uniquement GT décentralisé n° 6):

http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%206/Suivi%20PA%20GT6.pdf

. les 7 fiches "infractions environnementales" du CRDG :

http://www.crdg.be/site/index.php?option=com_content&view=article&id=563:fiches-incivilites&catid=111:informationsthematiques&Itemid=342

. nouvelles règles et modes de gestion en matière de réduction des pesticides:

pour accéder aux 3 présentations power point du 29 août 2014 pour accéder aux feuilletons 2014 de la Lettre d'info du CRDG, consacré à la réduction des pesticides en Région wallonne : LI n° 18 (avril 2014) -LI n° 19 (juin 2014) -LI n° 20 (septembre 2014)

. contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau: http://www.crdg.be/site/thematique-qualite/686-du-nouveau-pour-la-cloture-des-berges-des-cours-deau.html

Liens en rapport avec l'inventaire des points noirs du CRDG et la lutte contre les plantes invasives :

- Inventaire CRDG Points noirs actuels: http://bit.ly/1uWkFCR
- Inventaire CRDG Points noirs résolus : http://bit.ly/1wHxC7Q
- Inventaire CRDG Plantes invasives (*): http://bit.ly/1wHy4Tx
- Cartes synthétiques de l'inventaire CRDG de la Balsamine de l'Himalaya et de la Berce du Caucase (*):
 http://http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Cartes%20synthese%20BC%20BH.pdf
- Carte synthétique des chantiers d'éradication de la Balsamine de l'Himalaya :
 http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%201/Bilan%20PI%202014
 .pdf
- Bilan et perspective des chantiers "plantes invasives" dans les 4 communes du GT n° 6 : http://crdg.be/site/images/stories/crdg/GT/D%C3%A9centralise/Groupe%206/Bilan%20Invasive s%20G6.pdf

(*) à noter que ces cartes de l'état des lieux des plantes invasives en Dyle-Gette n'intègrent pas le fait que des vallées font l'objet de chantiers d'éradication achevés (après 3 ans) ou en cours (après 1 ou 2 ans)